
**Rapport sur la situation financière de Blainville
FRANÇOIS CANTIN DONNE LES PREMIÈRES INDICATIONS
DU BUDGET 2006**

Blainville, le 22 novembre 2005 – Le maire de Blainville, François Cantin, a profité de la présentation de son rapport sur la situation financière de la Ville pour réitérer les priorités du conseil en 2006.

En introduction de son allocution, M. Cantin a précisé que ce rapport est en grande partie celui de son prédécesseur, étant en poste officiellement depuis seulement huit jours.

États financiers 2004

Commentant l'importance des revenus et de l'excédent dégagé au terme du précédent exercice financier, le maire de Blainville a dit qu'il y voyait là la confirmation de la vision de son administration : « À la lumière de ces données financières, vous constatez pourquoi j'affirme, depuis des semaines, des mois et même des années, que nous pouvons et nous devons en faire plus pour les Blainvilloises et les Blainvillois. »

Programme triennal d'immobilisations

Quant au prochain programme triennal d'immobilisations 2006-2007-2008, François Cantin a insisté pour souligner que le conseil sera « très attentif à ce que lui suggéreront les contribuables, afin de déterminer les priorités d'intervention ». « Cette approche, a-t-il ajouté, s'inscrira parfaitement dans ma volonté et celle de mes collègues, d'engager davantage le Citoyen à l'identification des priorités de la Ville en matière d'investissements. »

L'année 2006 sera marquée par le début de projets relatifs à l'eau potable, a annoncé le maire. « Nous voulons assurer l'accès à cette ressource en quantité suffisante, selon la qualité dictée par les nouvelles normes gouvernementales, et ce, jusqu'en 2020. Ces projets occuperont une part importante du plan triennal d'immobilisations », a expliqué M. Cantin.

Budget 2006

Le premier budget de l'administration Cantin reposera sur un rôle d'évaluation imposable de 2,85 milliards \$. « Ce premier budget imposera un tournant dans les façons de faire à la Ville de Blainville. Tout reposera sur cette plaque apposée au mur situé tout juste derrière moi : *Le Citoyen au centre de nos préoccupations*. Le budget 2006 –et tous ceux du présent mandat- sera marqué par cette philosophie de gestion. Chacun des membres de ce conseil, comme chacun des employés municipaux, devra développer cette obsession du Citoyen au centre de nos préoccupations », a soutenu le maire de Blainville.

Ainsi, il a annoncé que le budget 2006 ne comportera aucune ponction fiscale supplémentaire : « Au contraire, nous confirmerons l'abolition des droits exigibles pour les licences de chiens et de chats, et ceux pour la réduction biologique des insectes piqueurs. L'élimination de ces deux mesures d'imposition représentera pour les contribuables une économie de 500 000 \$. »

De plus, en 2006, le conseil blainvillois entend donner le ton pour :

- rapprocher les élus des citoyens
- offrir plus de services aux familles, aux adolescents et aux aînés
- mieux soutenir nos associations sportives et nos organismes communautaires
- mieux gérer les surplus budgétaires
- devenir une ville modèle en environnement

« Soyez assurés de mon soutien et de ma collaboration dans l'atteinte des objectifs communs pour lesquels nous avons été élus et dont la réalisation n'a qu'un seul but : faire de notre municipalité un milieu de vie où il fait bon résider et où le Citoyen est au centre des préoccupations de la Ville », a conclu François Cantin.